

NON A L'AUSTERITE

REFUSONS LA LOI MACRON «*POUR LES PATRONS*»

ET LA SUPPRESSION DU DROIT DU TRAVAIL !

La CGT, FSU, Solidaires Appellent Les Salariés Dans L'unité
La Plus Large A Participer A La Manifestation
Départementale Unitaire
Samedi 7 Février 2015 A 14h30
devant La Préfecture De Blois.

Le projet de loi Macron dit loi « pour la croissance et l'activité » est présenté à l'Assemblée Nationale depuis le 26 Janvier 2015.

Ce projet de loi s'inscrit dans la politique libérale gouvernementale dans la suite de la loi improprement nommée, loi de « sécurisation de l'emploi » du 13 juin 2013 issue de l'accord scélérat du 11 janvier 2013, du Crédit d'Impôts Compétitivité des Entreprises (CICE), du pacte

de responsabilité, de la Modernisation de l'Action Publique (MAP) par la mise en œuvre de la réforme territoriale.

Cette loi, au nom de la compétitivité et au faux prétexte de sauvegarder l'emploi, vise à « libérer » l'entreprise de toutes contraintes réglementaires, à réduire les dépenses publiques, à abaisser les salaires et les cotisations sociales patronales sur injonctions de l'Union Européenne.

Macron c'est, plus d'austérité et moins de droits pour les salariés.

Plus d'aides et plus de liberté pour les patrons !

Ce projet de loi de forte régression sociale, anti démocratique, renforce la politique d'austérité et favorise la rentabilité financière pour les grandes entreprises, par une déréglementation étendue à divers domaines. Elle concerne l'inspection du travail, la médecine du travail, la justice du travail, le droit pénal du travail, les institutions représentatives du personnel, le bulletin de paie, les professions de droit, le transport, l'environnement, le rôle de l'Etat, les activités des services publics...

Ce projet se caractérise par une réorientation des décisions de justice et des lois, exclusivement en faveur des entreprises, à la liberté d'entreprendre sans aucune contrainte et répond ainsi aux prétentions patronales d'exploiter les salariés comme bon leur semble.

Antidémocratique car il systématise à légiférer par ordonnances et à déréglementer particulièrement le droit du travail. Il opère un changement stratégique sur le rôle et la place de l'Etat au service des entreprises à la place d'un Etat social.



Les patrons en rêvaient, Macron l'a fait !

Le Ministre Macron, préconise le passage du contrat de travail, contrat spécifique de droit du travail collectif, à une convention de droit civil individuelle négociée de gré à gré entre le salarié et l'employeur. Le salarié serait ainsi abandonné à la liberté contractuelle totale du patron, s'exposant à l'arbitraire patronal.

C'est la suppression du droit du travail !

La loi Macron c'est aussi :

- La dépossession des élus prud'hommes, de leurs moyens de rendre la justice du travail, renvoyant nombre de litiges vers des juges professionnels,
- La suppression des contraintes faites aux patrons en matière de licenciement,
- La dépénalisation du droit du travail au profit du patronat,
- La réduction du contrôle de l'Inspection du Travail, sur l'application du droit du travail,
- La modification de la définition du travail de nuit,
- La banalisation du travail du dimanche,
- La diminution des moyens des prérogatives de la médecine du travail pour aller, à terme, à sa suppression
- La possibilité aux employeurs de se soustraire à l'obligation d'embaucher des travailleurs handicapés,
- Pousser le transfert d'activités du secteur public sur le privé, notamment en matière de santé assuré par l'hôpital public,
- La libéralisation des professions de droit réglementé : avocats, avoués, notaires... pour favoriser leurs concentrations dans les multinationales juridiques,
- La déréglementation du transport pour libéraliser plus...
- L'assouplissement des règles en faveur des entreprises sur l'environnement.



**Avec Macron, c'est encore plus d'austérité pour les salariés,
la destruction de leurs droits collectifs,
pour le plus grand profit du capital !**

**FAISONS ENTENDRE NOS ASPIRATIONS A PLUS DE DROITS, D'EGALITE, DE SOLIDARITE !
REAFFIRMONS AVEC FORCE ET DETERMINATION NOS REVENDICATIONS :**

- Augmentation générale des salaires et pensions de 400 euros,
- Reconquête d'une sécurité sociale universelle et solidaire, financée par la partie socialisée du salaire (cotisations sociales) issues des richesses créées par le travail,
- Le développement du travail stable qualifié par la relocalisation des productions,
- Le renforcement, le rapprochement des services publics pour offrir une égalité d'accès et de traitement en réponse à l'ensemble des besoins fondamentaux des populations,
- Le retour à la nation des secteurs et entreprises privatisées
- Plus de démocratie sur les lieux du travail pour des décisions dans la gestion des entreprises ou administrateurs par les salariés,
- L'arrêt de tous les accords dit de compétitivité qui détériorent les conditions de travail et amputent les salaires,
- Retrait du pacte de responsabilité qui pousse à l'austérité,
- Retrait du projet de loi Macron

**Mobilisons-Nous Ensemble Pour Rejeter L'austérité,
Promouvoir La Solidarité Et Le Progrès Social**

**SAMEDI 7 FEVRIER 2015 à 14H30
DEVANT la PREFECTURE de BLOIS**